



AVIS DE VACANCE DE POSTE

La Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) souhaite vous annoncer, conformément au Règlement Intérieur de la CAFAC, que les postes suivants sont vacants à son Siège base à Dakar au Sénégal :

- **P/2017/01 Expert en Sûreté de l'aviation et Facilitation**
- **P/2017/02 Expert en Environnement**
- **P/2017/03 Expert en Sécurité Aérienne (Navigabilité)**

La Commission encourage toute personne intéressée à transmettre, directement, sa candidature à la CAFAC à l'une des adresses suivantes :

Email : secretariat@afcac.org

Fax : + 221 33 820 70 18

Adresse : Route de l'Aéroport Léopold Sedar Senghor, BP 8898 Dakar, Sénégal

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 26/04/2017.

Nous vous prions de noter que :

1. La CAFAC pourrait, à tout moment, décider de ne pas poursuivre le processus de recrutement de l'un quelconque des postes eu égard aux circonstances prévalant à ce moment -là ;
2. Les candidatures reçues après la date de clôture ne seront pas prises en considération ;
3. Les candidatures qui ne seront pas soumises conformément au format indiqué pourraient aussi être rejetées ;
4. Les candidatures soumises électroniquement doivent être en format Word ou PDF ;
5. Les Africaines remplissant parfaitement les conditions sont fortement encouragées à postuler ;
6. Seuls les candidats au profil satisfaisant seront contactés et interviewés ;
7. La CAFAC ne donnera suite à aucune question relative aux postes vacants.

DUREE DU CONTRAT :

Le contrat qui sera pour une durée déterminée de trois ans ne comportera aucun plan de carrière (avec une première année probatoire).

OBLIGATIONS ET PRIVILEGES

Les membres du personnel de la CAFAC sont des fonctionnaires internationaux sous l'autorité du Secrétaire Général et pourraient être appelés à accomplir toute activité qui leur serait assignée.

Les membres du personnel de la CAFAC doivent avoir un comportement à l'image de leur statut de fonctionnaires internationaux.

Les Privilèges des membres du personnel de la CAFAC sont ceux mentionnés dans l'Accord de Siège entre la CAFAC et le pays hôte (le Sénégal).

CLASSIFICATION DES POSTES ET DU PERSONNEL

La classification des postes et du personnel sera en conformité avec le Règlement Intérieur de la CAFAC.

SALAIRES ET INDEMNITES

Les salaires seront en conformité avec le Règlement Intérieur de la CAFAC.

Les indemnités seront aussi en conformité avec le Règlement intérieur de la CAFAC.



AVIS DE VACANCE DE POSTE P/2017/01

Poste :	Expert en Sûreté de l'Aviation et Facilitation
Superviseur hiérarchique direct :	Directeur du Transport Aérien
Niveau :	P1
Avis de Vacance :	P/2017/01
Période de Publication :	28 Février 2017 – 26 Avril 2017
Durée du Contrat :	Trois (03) ans initialement
Lieu d'Affectation :	Dakar, Sénégal
Date de prise de service :	Après 31/08/2017

FONCTION / ORGANISATION

La Direction du Transport Aérien de la CAFAC abrite le poste à pourvoir. Les activités de la CAFAC dans les domaines de la sûreté de l'aviation (AVSEC) et de la facilitation visent à mettre en place un système de sûreté, à la fois, forte et durable en Afrique à travers une assistance aux Etats-membres dont l'objectif ultime consiste en la mise en œuvre ponctuelle des politiques, programmes ainsi que des Normes et Pratiques Recommandées (SARPs) de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale concernant la sûreté de l'aviation. La CAFAC veille à la promotion des intérêts et besoins des Etats-membres par le biais de sa participation à l'examen et aux amendements des SARPs, en sa qualité de membre du Panel AVSEC ainsi que de par son travail de collaboration auprès de la Commission de l'Union Africaine (CUA) de l'OACI et d'autres partenaires dans le cadre de ses divers programmes et initiatives dans la Région, y compris le Plan de Sûreté de l'aviation et de Facilitation pour l'Afrique et l'Océan Indien (AFI-SECFAL Plan).

Le candidat retenu sera sous l'autorité du Directeur du Transport Aérien auprès de qui il /elle trouvera des orientations concernant les stratégies, la gestion des questions complexes tout en étant, à priori, le responsable chargé de collaborer avec les partenaires et de coordonner les programmes et initiatives d'assistance visant à aider les Etats-membres à appliquer les résolutions internationales, les SARPs de l'OACI sur l'Aviation Civile et la Déclaration de Windhoek ainsi que les Objectifs et le plan d'exécution des activités relatives à la sûreté de l'aviation en Afrique.

PRINCIPALES RESPONSABILITES / FONCTIONS MAJEURES ET RESPONSABILITES

1. Assurer la liaison avec les Etats, les RECs, les Organisations Régionales et Internationales en vue de la mise en place d'un système de sûreté de l'aviation durable en Afrique et œuvrer avec les Etats et partenaires pour y parvenir ;
2. Apporter son expertise sur les questions de sûreté et de facilitation en Afrique ;
3. Suivre les objectifs et le calendrier du plan Régional et les programmes, y compris la réalisation des activités de la Déclaration de Windhoek et des Objectifs du Plan SECFAL, ainsi que les tâches assignées à la CAFAC et de produire des rapports analytiques réguliers et des recommandations ;
4. Coordonner avec le Secrétariat chargé du Plan AFI-SECFAL de l'OACI l'identification de projets d'assistance prioritaires et de programmes de renforcement des capacités ayant pour but de résoudre les lacunes identifiées et de résoudre les menaces nouvelles comme émergentes pouvant affecter la sûreté de l'aviation ;
5. Assurer une liaison effective avec les partenaires concernant la possibilité d'activités de renforcement de capacités dans la région et participer aux arrangements administratifs et logistiques afin d'assurer la réussite de tels programmes de formation ;
6. Coordonner le programme de travail de RASFALG-AFI et de son équipe d'experts et gérer la base de données de la CAFAC sur la liste des Experts ;
7. Assurer une liaison effective avec les Etats nécessitant une assistance et fournir un leadership dans la gestion des missions d'assistance par des Experts Africains désignés ;

8. Produire des correspondances, des rapports techniques, des Documents de travail/Discussion, des informations précises pour une présentation et des soumissions pour discussions, suivre les décisions et recommandations du Comité de Direction de SECFAL, RASFALG-AFI, etc.
9. Accomplir toute autre tâche assignée par le Directeur du Transport aérien, pour un développement durable du transport aérien en Afrique.

QUALIFICATIONS REQUISES

Niveau d'études

Etudes Postuniversitaires (qualification) dans une discipline de l'aviation ou qualifications académiques équivalentes en aéronautique civile avec une spécialisation en transport aérien ou gestion de la sûreté de l'aviation.

EXPERTISE ET COMPETENCES REQUISES / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET CONNAISSANCE

Critère Essentiel

1. Au moins, 10 Ans d'expérience dans un secteur ayant à faire avec la sûreté au niveau national ou international, dont au moins cinq ans effectués dans des postes de responsable de la gestion relative à la surveillance et/ou gestion d'activités de sûreté de l'aviation civile internationale avec une expérience en qualité d'auditeur USAP-CMA ou en qualité d'instructeur certifié ;
2. Une connaissance avérée des Résolutions de l'Assemblée de l'OACI et des SARPs des Annexes 9 &17 et des documents/manuels pertinents pour l'orientation ;
3. Expérience dans le développement et la réalisation de projets d'assistance dans le domaine de la sûreté de l'aviation et / ou la facilitation.
4. Expérience avérée dans la rédaction, examen et développement de documents et de rapports sur des programmes/activités de projet.
5. Expérience dans l'organisation et la gestion de réunions internationales ou régionales, incluant les ateliers et symposiums.
6. Bonne connaissance des fonctions de la CAFAC, de la structure de l'Organisation et des activités internationales et régionales.

Souhaitable

1. Connaissance du rôle de l'OACI et de ses activités dans le domaine de la sûreté de l'aviation aussi bien que de celui des autres Organisations Internationales impliquées dans la sûreté de l'aviation civile.
2. Connaissance des menaces Nouvelles comme Emergentes et défis associés auxquels sont confrontés les Etats-membres.
3. Expérience en matière de gestion et développement de projets/programmes de sûreté de l'aviation aux niveaux national, régional ou international.

Compétences linguistiques

- Parler couramment au moins une des langues de travail de la CAFAC.
- La connaissance de plus d'une langue de travail de la CAFAC (incluant l'Anglais) serait un atout supplémentaire.

Compétences :

1. Jugement/Prise de décision : Aptitude confirmée d'assumer toutes les responsabilités et d'honorer ses engagements, d'exercer un jugement empreint de maturité, reconnaître les questions fondamentales et analyser l'information pertinente, formuler des recommandations réalisables et de prendre les bonnes décisions.
2. Communication : Aptitude à rédiger de manière Claire et concise et de présenter des rapports oraux bien articulés.
3. Travail d'équipe : Aptitude à travailler avec des collègues pour atteindre les objectifs des projets et à entretenir des relations de travail harmonieuses dans un contexte multinational.
4. Leadership, vision et gestion de performance : Aptitude avérée à planifier et diriger le travail d'une équipe technique dans un contexte multinational ; identifier les priorités et les adapter au besoin.

5. Orientation du client : Aptitude à établir et maintenir des partenariats avec les collaborateurs extérieurs ; travailler et plaider efficacement dans un système à base consensuelle ; gérer et résoudre avec réussite un conflit.
6. Engagement pour un apprentissage continu : Disponibilité à rester à la pointe des nouveaux développements dans le domaine professionnel.
7. Etre au courant des développements technologiques Aptitude à utiliser les équipements informatiques de dernière génération, les logiciels et bases de données.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nombre d'initiatives développées et coordonnées concernant des projets d'assistance, Programmes AFI SECFAL et activités de formation,
- Efficacité de la coordination avec l'OACI, AFI-SECFAL et les autres Partenaires,
- Régularité de l'examen de la progression, du suivi et de la qualité des recommandations relatives à la mise en œuvre de la Déclaration de Windhoek ; des Objectifs et du Programme d'Activités dans le domaine de la Sûreté de l'aviation ;
- Qualité des Documents, Rapports et autre documentation destinés à la Représentation de la CAFAC aux réunions Régionales et internationales comprenant le Comité Directeur AFI SECFAL (SC), le Groupe ou Panel chargé de la Sûreté de l'aviation de l'OACI, RASFALG-AFI et de toute autre entité, si nécessaire.

LIENS OPERATIONNELS/ LIENS FONCTIONNELS

- Directeur du Transport Aérien
- Autres membres du personnel de la CAFAC

LIENS EXTERNES

- Union Africaine
- Organisations de l'Aviation Civile Africaine
- OACI
- Divers partenaires comprenant les membres des groupes de travail composés d'experts de la CAFAC, de comités et de sous-comités.



AVIS DE VACANCE P/2017/02

Poste :	Expert en Environnement
Superviseur hiérarchique direct :	Directeur du Transport Aérien
Niveau :	P1
Avis de Vacance :	P/2017/02
Période de Publication :	28 Février 2017 – 26 Avril 2017
Durée du Contrat :	Trois (03) ans initialement
Lieu d'Affectation :	Dakar, Sénégal
Date de prise de service :	Après 31/08/2017

FONCTION / ORGANISATION

La Direction du Transport Aérien de la CAFAC abrite le Poste à pouvoir. Les activités de la CAFAC dans le secteur de l'Environnement ont pour but : d'aider les Etats-membres à limiter ou réduire l'impact du bruit ou pollution sonore de l'Aviation Internationale ; d'améliorer la qualité de l'air au plan local et du climat global. Les responsabilités environnementales de la CAFAC comprennent : les programmes de facilitation du renforcement des capacités et d'assistance pour le développement et la mise en œuvre de mesures d'atténuation pour atteindre les Objectifs Stratégiques de la CAFAC concernant l'Environnement. De telles mesures comprennent la technologie aéronautique, les améliorations opérationnelles, le développement et déploiement de carburants ou énergies de substitution durables pour l'aviation et l'utilisation de mesures fondées sur le marché. De surcroît, la CAFAC est chargée de faciliter l'assistance pour le développement et la mise en œuvre des Plans d'Actions des Etats concernant les activités tendant à réduire les émissions de CO₂.

Le candidat retenu sera sous l'autorité du Directeur du Transport Aérien auprès de qui il /elle trouvera des orientations concernant les stratégies, la gestion des questions complexes tout en étant, à priori, le responsable chargé de collaborer avec les partenaires et de coordonner les programmes et initiatives d'assistance visant à aider les Etats-membres à appliquer les résolutions internationales et les SARPs de l'OACI concernant les aspects environnementaux.

PRINCIPALES RESPONSABILITES / FONCTIONS MAJEURES ET RESPONSABILITES

1. Assister les Etats et les Communautés Economiques Régionales (CERs) à élaborer et administrer des politiques et procédures pour l'Environnement ainsi que des programmes de formation.
2. Assister les Etats à identifier les mesures d'atténuation pour réduire les émissions de CO₂, fournir un soutien aux Etats en hiérarchisant la liste des mesures et compilant un rapport relatif à l'état d'avancement de la mise en œuvre des efforts de redressement et d'atténuation.
3. Assurer la liaison avec les Etats, CERs et Organisations Régionales et Internationales en vue de soutenir le développement et la soumission des Plans d'Actions des Etats (s'appuyer sur la documentation de référence de l'OACI, incluant DOC 9988) et de rapports réguliers sur l'état de la mise en œuvre.
4. Collecter, compiler et analyser les données pour une évaluation et interprétation ayant trait au développement des recommandations sur le cours des actions menées par les Etats.
5. Surveiller étroitement les développements et orientations liés à l'Environnement auprès d'autres entités techniques/scientifiques aussi bien que d'organisations internationales tout en informant la CAFAC de l'impact attendu sur ses programmes de travail.
6. Participer à l'identification de mesures réalisables pouvant être mises en œuvre par les Etats afin de résoudre les émissions de CO₂ et d'améliorer l'efficacité du carburant de l'Aviation Civile Internationale.
7. Participer avec les autres entités techniques à l'évaluation des résultats attendus par rapport à ces mesures concernant les niveaux de consommation d'énergie, du trafic futur et des émissions.
8. Identifier les parties prenantes et faciliter les séminaires régionaux, les ateliers, etc. destinés au renforcement des capacités des Etats-membres.

9. Apporter une expertise dans le développement de lettres aux Etats, la documentation et les présentations sur les questions Environnementales et de favoriser le développement d'un transport aérien pérenne en Afrique.
10. Participer à l'examen de l'état d'interdépendance de la qualité de l'air au plan local et du climat global.
11. Produire des rapports analytiques réguliers, des correspondances, des rapports techniques, des documents de Travail/Discussion et des éléments d'information en vue d'une présentation ou d'une transmission aux Etats et partenaires.
12. Accomplir toute tâche assignée par le Directeur du Transport Aérien, si nécessaire au développement durable du Transport aérien en Afrique.

QUALIFICATIONS REQUISES

Niveau d'études

Diplôme d'étude supérieur (qualification) dans une discipline de l'aviation ou une qualification académique équivalente en aviation civile avec une spécialisation en droit environnemental, science environnementale ou dans un domaine connexe sont requis.

EXPERTISE ET COMPETENCES REQUISES / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET CONNAISSANCE

Essentiel

1. Au moins 10 ans d'expérience dans les postes de gestion avec des responsabilités comprenant : la planification, la direction, l'administration et la gestion de programmes sur l'environnement au sein d'une organisation de l'aviation nationale/internationale ; (en conformité avec les qualifications approuvées/en vigueur pour le niveau P1 à la CAFAC)
2. Bonne connaissance des Résolutions de l'Assemblée de l'OACI et des Normes et Pratiques recommandées (SARPs) de l'OACI relatives à la protection de l'environnement de l'aviation, Annexe 16 et les documents de référence pertinents, les publications, etc.
3. Une connaissance approfondie du cadre politique en matière d'environnement international et des questions stratégiques auxquelles sont confrontés l'aviation civile internationale et l'environnement, de même que les activités des organisations internationales menées dans des secteurs connexes, notamment le changement climatique ;
4. Expérience pratique concernant le concept du Plan d'Action de l'OACI Doc. 9988 "Orientation sur le développement des Plans d'Action des Etats concernant les activités de réduction d'émissions de CO₂".
5. Connaissance du travail et cadre légal compétent des autres institutions internationales impliquées dans le domaine de l'environnement et ayant un rapport avec le travail de l'OACI, l'UNFCCC, etc.
6. Compétence technique permettant de procéder à une évaluation de la consommation de fuel et des émissions de CO₂ pour l'aviation civile ou un Etat ; définir/ estimer la consommation de fuel projetée et les émissions de CO₂ pour l'aviation civile ou un Etat ; comprendre les meilleures mesures pour les Etats pas concernés par l'éventail de mesures visant à atténuer les émissions de CO₂ ;
7. Bonne connaissance des fonctions de la CAFAC, de l'organisation de la structure et des activités internationales et régionales.

Souhaitable

1. Connaissance des Annexes de l'OACI (autre que l'Annexe 16) et autres documents pertinents.
2. Connaissance de la performance de l'aéronautique, des procédures de fonctionnement et de la gestion du trafic Aérien tels que les systèmes PBN, CNS/ATM, CCO, CDO, etc., ainsi que les mesures fondées sur le marché étant donné qu'elles sont liées au contrôle de l'environnement.
3. Aptitude à estimer les bénéfices, coûts et risques liés à ces mesures ;
4. Connaissance des techniques d'inventaire pour les émissions de l'aviation et les sources d'énergie de substitution ;
5. Expérience dans la gestion des programmes/projets d'assistance et l'organisation de réunions aux niveaux : national, régional et international.

Compétences linguistiques

- Maîtrise, au moins, d'une des langues de travail de la CAFAC.
- La connaissance de plus d'une langue de travail de la CAFAC (y compris l'Anglais) serait un atout supplémentaire.

Compétences :

1. Jugement/Prise de décision : Aptitude confirmée d'assumer toutes les responsabilités et d'honorer ses engagements, d'exercer un jugement empreint de maturité, reconnaître les questions fondamentales et analyser l'information pertinente, formuler des recommandations réalisables et de prendre les bonnes décisions.
2. Communication : Aptitude à rédiger de manière Claire et concise et de présenter des rapports oraux bien articulés.
3. Travail d'équipe : Aptitude à travailler avec des collègues pour atteindre les objectifs des projets et à entretenir des relations de travail harmonieuses dans un contexte multinational.
4. Leadership, vision et gestion de performance : Aptitude avérée à planifier et diriger le travail d'une équipe technique dans un contexte multinational ; identifier les priorités et les adapter au besoin.
5. Orientation du client : Aptitude à établir et maintenir des partenariats avec les collaborateurs extérieurs ; travailler et plaider efficacement dans un système à base consensuelle ; gérer et résoudre avec réussite un conflit.
6. Engagement pour un apprentissage continu : Disponibilité à rester à la pointe des nouveaux développements dans le domaine professionnel.
7. Etre au courant des développements technologiques Aptitude à utiliser les équipements informatiques de dernière génération, les logiciels et bases de données.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nombre d'Etats aidés dans le développement de Plans d'Action et le nombre de tels plans d'Actions soumis à l'OACI et la CAFAC ;
- Efficacité de la coordination avec l'OACI et les autres partenaires pour soutenir la mise en œuvre des Résolutions de l'OACI portant sur l'Environnement en général et sur tout le Panier ou l'éventail des mesures, en particulier (GMBMs) ;
- Régularité du contrôle de la progression, du suivi et de la qualité des recommandations concernant l'exécution des SARPs de l'OACI et des objectifs Régionaux sur l'Environnement ;
- Qualité des Documents, Rapports et autre support préparés pour la Représentation de la CAFAC aux réunions Régionaux et Internationaux ;

LIENS OPERATIONELS / LIENS FONCTIONELS :

- Directeur des Transports Aériens
- Autres membres du personnel de la CAFAC

LIENS EXTERNES :

- Union Africaine
- OACI
- Divers partenaires, incluant les RECs, AFRAA, IATA, EU, etc.



AVIS DE VACANCE P/2017/03

Poste :	Expert en Sécurité Aérienne (Navigabilité)
Superviseur Direct :	Directeur de la Sécurité et des Services Techniques
Niveau :	P1
Avis de Vacance :	P/2017/03
Période de Publication :	28 Février 2017 – 26 Avril 2017
Durée du Contrat :	Trois (03) ans initialement
Lieu d'Affectation :	Dakar, Sénégal
Date de prise de service :	Après 31/08/2017

FONCTION / ORGANISATION

La Direction de la Sécurité et des Services Techniques de la CAFAC abrite le poste à pourvoir. Les activités de la CAFAC dans les domaines de sécurité aérienne visent à mettre en place un système de sécurité aérienne, à la fois, robuste et durable en Afrique à travers une assistance aux Etats-membres dont l'objectif ultime consiste en la mise en œuvre ponctuelle des politiques, programmes ainsi que des Normes et Pratiques Recommandées (SARPs) de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale relatives à la sécurité aérienne. La CAFAC veille à la promotion des intérêts et besoins des Etats-membres par le biais de sa participation aux conférences de haut niveau sur la sécurité et la navigation aérienne ainsi que par son travail de collaboration avec la Commission de l'Union Africaine (CUA), l'OACI et d'autres partenaires dans le cadre de ses divers programmes et initiatives dans la Région, y compris le plan de mise en œuvre complet pour la sécurité de l'aviation en Afrique et l'Océan Indien (Plan AFI), le Groupe Régional de la Sécurité de l'Aviation – AFI (RASG-AFI) et le Groupe Régional de l'AFI de Planification et de Mise en Œuvre (APIRG).

Le candidat retenu sera sous l'autorité du Directeur de la Sécurité et des Services Techniques auprès de qui il/elle trouvera des orientations concernant les stratégies, la gestion des questions complexes tout en étant, à priori, le responsable chargé de collaborer avec les partenaires et de coordonner les programmes et initiatives d'assistance visant à aider les Etats-membres à appliquer les résolutions internationales, les SARPs de l'OACI relatives à l'Aviation Civile, les Objectifs Cibles d'Abuja et la mise en œuvre du Plan AFI.

PRINCIPALES RESPONSABILITES / FONCTIONS PRIORITAIRES ET RESPONSABILITES

1. Assurer la liaison avec les Etats, les RSOOs, les Organisations Régionales et Internationales en vue de la mise en place d'un système de sécurité aérienne robuste et durable en Afrique et œuvrer avec les Etats et partenaires pour y parvenir ;
2. Apporter son expertise sur les questions de sécurité et de facilitation en Afrique ;
3. Prendre part à la Gestion et Coordination des activités de la Direction de la Sécurité et des Services Techniques et veiller à la qualité des documents produits par cette dernière ;
4. Participer aux initiatives relatives à l'harmonisation des Règlements des Etats Membres de la CAFAC dans le domaine de la sécurité aérienne.
5. Aider les Etats-Membres à combler leurs lacunes dans le cadre d'une approche régionale et à maintenir une culture forte dans le domaine de la sécurité ;
6. Aider les Etats-Membres et les RSOOs à harmoniser leurs Lois et Règlements dans le domaine de la sécurité ;
7. Travailler en collaboration avec les Autorités de l'Aviation Civile, les Opérateurs et Autorités aéroportuaires en vue de mettre en place des mesures concernant la sécurité des passagers ;
8. Contribuer à prendre des mesures visant à renforcer les Institutions de Formation de l'Aviation Civile Africaine ;

9. Aider les Etats-Membres à se conformer aux Normes et Pratiques Recommandées (SARPs) de l'OACI dans les domaines de la Sécurité, des Services de Navigation Aérienne, des Aéroports et Services Techniques ;
10. Participer et/ou superviser, le cas échéant, des Groupes de travail, Comités et Sous-Comités dans le domaine de l'aviation civile ;
11. Participer à l'élaboration des documents de travail pour les Sessions Plénières, réunions du Comité Technique et toutes les autres réunions auxquelles la CAFAC participe ;
12. Effectuer le suivi nécessaire des actions tout en apportant des recommandations stratégiques/opérationnelles découlant des discussions menées au cours des Sessions Plénières et des réunions du Comité Technique ;
13. Réaliser toute autre tâche y relative, si nécessaire.

QUALIFICATIONS REQUISES

Niveau d'études

- Diplôme Universitaire Supérieur ou qualifications Académiques équivalentes
- Qualification Technique en Aviation Civile comme Ingénieur de Maintenance d'Aéronef (IMA) et une expérience avérée dans le domaine.

EXPERTISE ET COMPETENCES REQUISES/ EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET CONNAISSANCE

Critère Essentiel

1. Au moins, 10 Ans d'expérience dans un secteur ayant à faire avec la sécurité au niveau national ou international, dont au moins cinq ans effectués dans des postes de responsable de la gestion relative à la surveillance et/ou gestion d'activités de sécurité de l'aviation civile internationale ;
2. Une connaissance avérée des Résolutions de l'Assemblée de l'OACI et des SARPs des Annexes 1, 6 & 8 de l'OACI et des documents/manuels pertinents ;
3. Expérience dans le développement et la réalisation de projets d'assistance dans le domaine de la sécurité aérienne ;
4. Expérience avérée dans la rédaction, examen et développement de documents et de rapports sur des programmes/activités de projet.
5. Expérience dans l'organisation et la gestion de réunions internationales ou régionales, incluant les ateliers et symposiums.
6. Bonne connaissance des fonctions de la CAFAC, de la structure de l'Organisation et des activités internationales et régionales.

Souhaitable

1. Expérience confirmée dans la production régulière de rapports de qualité.
2. Expérience dans la supervision d'études techniques complexes et de rapports à soumettre aux représentants d'organisations.
3. Bonne connaissance des activités relatives à la sécurité aérienne, y compris la connaissance des questions internationales et des principales institutions internationales, aussi bien que des travaux réalisés par d'autres instances internationales compétentes.
4. Une connaissance approfondie des organisations régionales et sous régionales et des groupements compétents d'Etats pour les questions d'Aviation Civile.
5. Connaissance approfondie du meilleur leadership et des pratiques managériales dans l'industrie, y compris la gestion du changement.

Compétences linguistiques

- Parler couramment au moins une des langues de travail de la CAFAC.
- La connaissance de plus d'une langue de travail de la CAFAC (incluant l'Anglais) serait un atout supplémentaire.

Compétences :

1. Jugement/Prise de décision : Aptitude confirmée d'assumer toutes les responsabilités et d'honorer ses engagements, d'exercer un jugement empreint de maturité, reconnaître les questions fondamentales et analyser l'information pertinente, formuler des recommandations réalisables et de prendre les bonnes décisions ;
2. Communication : Aptitude à rédiger de manière Claire et concise et de présenter des rapports oraux bien articulés ;
3. Travail d'équipe : Aptitude à travailler avec des collègues pour atteindre les objectifs des projets et à entretenir des relations de travail harmonieuses dans un contexte multinational ;
4. Leadership, vision et gestion de performance : Aptitude avérée à planifier et diriger le travail d'une équipe technique dans un contexte multinational ; identifier les priorités et les adapter au besoin ;
5. Orientation du client : Aptitude à établir et maintenir des partenariats avec les collaborateurs extérieurs ; travailler et plaider efficacement dans un système à base consensuelle ; gérer et résoudre avec réussite un conflit ;
6. Engagement pour un apprentissage continu : Disponibilité à rester à la pointe des nouveaux développements dans le domaine professionnel ;
7. Etre au courant des développements technologiques : Aptitude à utiliser les équipements informatiques de dernière génération, les logiciels et bases de données.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Nombre de rapports produits
- Nombre des membres du personnel technique des Etats-Membres de la CAFAC formés
- Qualité de la représentation de la CAFAC aux réunions internationales
- Nombre de projets de sécurité exécutés avec réussite
- Initiatives pour le renforcement des capacités mises en œuvre

LIENS OPERATIONELS / LIENS FONCTIONELS

- Directeur de la Sécurité et des Services Techniques
- Autre Personnel de la CAFAC

LIENS EXTERNES

- Union Africaine
- Les Organisations de l'Aviation Civile Africaine
- OACI
- Divers partenaires comprenant les Membres/Experts des groupes de travail, Comités et Sous-Comités.